



Rapport de gestion 2021

“ *Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun.* ”

vyv³



Sommaire

02 Les comptes de l'exercice

1. Les faits marquants de l'exercice
2. Le compte de résultat
 - A. Le résultat d'exploitation
 - B. Le résultat financier
 - C. Le résultat exceptionnel
 - D. L'impôt sur les sociétés
3. Le bilan
 - A. Actif
 - B. Passif
4. Affectation du résultat

14 Informations complémentaires

1. Composition du conseil d'administration et mandats des administrateurs
2. Rémunération des dirigeants
3. Indemnités et remboursement de frais versés aux administrateurs
4. Transferts financiers
5. Périmètre de combinaison
6. Comité d'audit

18 Les perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir

20 Annexe 1

Liste des mandats des administrateurs VYV³ au 31 décembre 2021

32 Annexe 2

Information concernant le comité d'audit de l'Union VYV³

1. Présentation du comité d'audit
 - A. Composition du comité d'audit
 - B. Missions du comité d'audit
2. Activité du comité d'audit en 2021

38 Annexe aux comptes VYV³ Exercice 2021

Comptes annuels

- A. Bilan actif
- B. Bilan passif
- C. Compte de résultat

Annexe aux comptes 31 décembre 2021

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Règles et méthodes comptables
 - 2.1 Application des principes comptables
 - 2.2 Modes et méthodes d'évaluation
3. Modifications survenues dans la présentation des comptes au cours de l'exercice
4. Informations complémentaires concernant le bilan et le compte d'exploitation
 - A. Bilan actif
 - B. Bilan passif
 - C. Compte de résultat
 - D. Autres informations



Les comptes de l'exercice



1. Les faits marquants de l'exercice



1. Le périmètre de VYV³ a évolué, avec l'arrivée de deux nouveaux membres en juillet 2021 : la Mutualité Française Limousine et la Mutualité Française Normandie – SSA.
2. L'analyse de la valorisation des titres de participation détenus par VYV³ a conduit au maintien des valeurs constatées en 2020, à l'exception de la dépréciation de 300 k€ sur les titres de La Coop des Masques.
3. Conformément au protocole d'accord signé avec le Pavillon de la Mutualité au moment de leur adhésion, VYV³ a acquis sur 2021 des titres de la SAS MEDI France (Foncière du Pavillon de la Mutualité) pour un montant de 2,6 M€. VYV³ détient ainsi près de 10 % du capital de cette foncière au 31 décembre 2021. Pour rappel, le montant total de l'engagement de VYV³ est de 8 M€, déjà souscrit à hauteur de 3,7 M€ au 31 décembre 2021.

2. Le compte de résultat



Conformément au modèle économique de VYV³, les membres rémunèrent la gestion institutionnelle de VYV³ par une cotisation statutaire et les prestations de pilotage des activités, d'innovation et de développement par une prestation à l'euro l'euro.

Avec 19 M€ de produits d'exploitation, le résultat 2021 présente un déficit de - 3 191 k€ qui intègre :

- le financement des projets de structuration informatique pour - 3 758 k€
- la rémunération des titres subordonnés à durée déterminée et indéterminée souscrits par Harmonie Mutuelle et MGEN à hauteur de - 438 k€
- la dépréciation des titres de La Coop des Masques pour - 300 k€

Ces charges sont partiellement compensées par :

- le résultat net de 491 k€ relatif à la gestion institutionnelle
- le résultat net de 579 k€ dégagé par les placements financiers
- les revenus de VYV³ liés aux prêts réalisés avec les unions ou la souscription de titres subordonnés à durée déterminée pour 210 k€

A. Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de VYV³ est déficitaire de - 3 301 317 € au 31 décembre 2021 et se décompose essentiellement de la manière suivante :

Gestion institutionnelle

Conformément aux statuts, les membres versent une cotisation statutaire dont le montant est ratifié par l'assemblée générale sur la base du budget et du nombre de délégués à l'assemblée générale de VYV³ (soit 14 879 € par délégué pour 2021).

Cette cotisation vient couvrir les activités liées à la vie politique et institutionnelle de l'Union VYV³.

Le montant total des cotisations s'élève à

2 054 k€

Pilotage et gestion des activités

VYV³ réalise une prestation de pilotage et de gestion des activités vers ses membres au titre de l'offre métier des trois Pôles Produits et Services, Soins et Accompagnement ainsi qu'au titre des fonctions supports (finances, contrôle de gestion, ressources humaines, achats, risques, communication, développement durable, etc.).

Le montant total de cette prestation s'élève à

7 259 k€

Innovation et développement

Les prestations liées à l'innovation et au développement de VYV³ s'élèvent à

5 813 k€

Elles recouvrent les projets des métiers de VYV³ comme les nouveaux services de l'audition, l'étude stratégique du sanitaire, les projets ASSIST en partenariat avec la Caisse des Dépôts, et des sujets transversaux comme le virage domiciliaire, l'attractivité des métiers, le plan stratégique VYV³>2025. Elles sont financées par Harmonie Mutuelle et MGEN.

Structuration informatique

Afin de structurer et d'homogénéiser les systèmes d'information de l'offre de soins et d'accompagnement, VYV³ s'est engagée dans un programme pluriannuel de déploiement de solutions. Les investissements sur les trois principaux projets sont les suivants au titre de l'année 2021 :

Projet SI Finance (outil comptable)	1 153 k€
Projet SYRAH (outil de ressources humaines)	2 259 k€
Projet SPI (outil d'aide à la décision)	346 k€
	3 758 k€

B. Le résultat financier

Le résultat financier 2021 s'élève à 111 k€ et se décompose de la manière suivante :

des produits financiers de

+ 889 k€

composés de :

- 555 k€ de produits sur placements de trésorerie (essentiellement des comptes à terme et livrets ainsi que des coupons d'obligations)
- 210 k€ d'intérêts perçus sur les prêts et avances consentis aux membres ou structures à capitaux mutualistes de VYV³ et sur les titres subordonnés à durée déterminée de VYV³ Île-de-France et de l'Union gestionnaire Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient
- 120 k€ de plus-value nette sur les cessions de valeurs mobilières de placement
- 4 k€ de dividendes Harmonie Développement Services (HDS)

des charges financières de

- 779 k€

composées de :

- 438 k€ d'intérêts sur les titres subordonnés à durée indéterminée (Harmonie Mutuelle) et titres subordonnés à durée déterminée (MGEN)
- 300 k€ de dépréciation des titres de participation de La Coop des Masques (100 %)
- 38 k€ de provision pour dépréciation sur les placements
- 3 k€ de moins-value nette sur les cessions de valeurs mobilières de placement

C. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel n'est pas significatif.

D. L'impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal de l'année 2021 est déficitaire donc l'impôt société est nul sur l'exercice.

3. Le bilan



A. Actif

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles nettes :

3 k€

Il s'agit essentiellement de la valeur nette comptable d'une licence ViseoMap pour l'utilisation de l'outil GeminiMap (logiciel de cartographie de gestion de projets).

Immobilisations corporelles nettes :

396 k€

Elles correspondent principalement à des agencements (258 k€) et à du matériel et mobilier (138 k€).

Les acquisitions d'immobilisations, d'un montant de 5 k€, concernent l'installation de cloisons sur le site d'Angers.

Immobilisations financières nettes :

35 632 k€

Ci-dessous, le détail de ces immobilisations financières.

Titres de participation

Nature des titres en €	Valeur brute au 01/01/2021	Acquisitions 2021	Cessions / diminution 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable au 31/12/2021	Taux de détention
Harmonie Développement Services	3 250 822			3 250 822		3 250 822	7,19 %
Cooptimut	16			16		16	0,00 %
Harmonie Investissement Immobilier	562 743			562 743		562 743	92,27 %
Hospi Grand Ouest	6 737 976			6 737 976	2 548 207	4 189 769	13,05 %
Foncière Hospi Grand Ouest	11 320 400			11 320 400		11 320 400	11,18 %
La Cigogne	16 320			16 320		16 320	2,79 %
SAFM	1 833 333			1 833 333	332 233	1 501 100	2,28 %
SCI Quatuor	484 000			484 000		484 000	27,42 %
Domaine Patrick Baudouin	90 744			90 744	90 744	0	17,72 %
Medi France	1 100 000	2 600 000		3 700 000		3 700 000	9,92 %
SCI La Plaine Montjoy	1			1		1	0,00 %
SCIC SA La Coop des Masques	300 000			300 000	300 000	0	35,25 %
TOTAL	25 696 355	2 600 000	0	28 296 355	3 271 184	25 025 171	

Les principaux mouvements ont été expliqués dans le paragraphe 1 « Les faits marquants de l'exercice ».

Mouvements de provision pour dépréciation des titres de participation

Provision pour dépréciation des titres de participation	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
SAS Hospi Grand Ouest	2 548 207			2 548 207
Domaine Patrick Baudouin	90 744			90 744
SAFM	332 233			332 233
SA La Coop des Masques	0	300 000		300 000
TOTAL	2 971 184	300 000	0	3 271 184

Prêts

Prêts	Solde au 01/01/2021	Prêts 2021	Remboursement / diminution 2021	Solde au 31/12/2021	Échéance moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance plus de 5 ans
Prêt Mutuelle de Vienne	300 000		33 333	266 667	33 333	133 333	100 000
Prêt VYV ³ Sud-Est (Méditerranée)	1 162 500		75 000	1 087 500	75 000	300 000	712 500
Prêt VYV ³ Sud-Est	150 776		74 561	76 215	76 215		
Prêt VYV ³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées	38 421		38 421				
CIL	118 551			118 551		46 406	72 145
Prêt effort construction	31 021	26 492		57 513			57 513
Intérêts courus	820	457	820	457	457		
TOTAL	1 802 089	26 949	222 135	1 606 903	185 005	479 739	942 159

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés s'élèvent à 9 M€ et correspondent à :

- une convention d'émission de titres subordonnés à durée déterminée qui a été conclue avec VYV³ Île-de-France le 15 juin 2017, pour un montant de 5 M€, dont l'objet est d'assurer le maintien et le développement organique et externe afin de conforter l'offre sanitaire et médico-sociale de cette région
- une convention d'émission de titres subordonnés à durée déterminée qui a été conclue avec l'Union gestionnaire Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient le 23 juin 2020, pour un montant de 4 M€, dont l'objet est de renforcer les fonds propres de la clinique alors qu'elle doit mettre en œuvre son plan de redressement, créer un service de médecine et faire face à la bascule ambulatoire

Actif circulant

Il est composé essentiellement de :

créances clients et comptes rattachés :

6 828 k€

Ces créances correspondent principalement au solde des facturations des prestations de services auprès des membres de VYV³.

Délai de paiement des clients mentionnés à l'article D. 441-4

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (ind.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 j. et +)
A. Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	265	111	3	4	128	246
Montant total des factures concernées HT	- 132 312	5 340 455	9 958	130 649	338 826	5 819 888
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	- 0,80 %	32,21 %	0,06 %	0,79 %	2,04 %	35,10 %
B. Factures exclues du A relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues				0		
Montant total des factures exclues				0		
C. Délai de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels		

Autres créances :

11 630 k€

en valeur nette :

(13 830 k€ en valeur brute diminuée d'une dépréciation de 2 200 k€)

Les autres créances correspondent principalement à :

- des avances de trésorerie d'un montant total de 11 400 k€ (détail ci-après). À ces avances s'ajoutent des intérêts courus et facturés au 31 décembre 2021 de 104 k€
- des créances de taxes sur la valeur ajoutée d'un montant de 58 k€, le CICE de 58 k€, les produits à recevoir pour le remboursement de formations pour 12 k€ principalement
- des avoirs d'un montant de 1 161 k€ concernant essentiellement les prestations informatiques de VYV³ IT
- des comptes débiteurs divers pour 1 000 k€ (cotisations statutaires, notes de remboursement à la suite des transferts de salariés au sein du groupe et factures de débours pour les opérations marketing de la santé visuelle et auditive)

Membres	Avance brute en €	Dépréciation en €	Avance nette en €
VYV ³ IT	7 200 000		7 200 000
VYV ³ Centre-Val de Loire (ex-Sphéria Val de France Actions)	2 200 000	2 200 000	0
SCAPA	2 000 000		2 000 000
TOTAL	11 400 000	2 200 000	9 200 000

Placements financiers :

31 394 k€

en valeur nette :

(31 437 k€ en valeur brute diminuée d'une dépréciation de 42 k€)

Valeurs mobilières de placement	Valeur brute en €	Dépréciation en €	Valeur nette en €
Obligations	26 237 029	41 065	26 195 964
Fonds communs de placement	4 949 667	1 195	4 948 472
Coupons courus sur obligations	249 990		249 990
TOTAL	31 436 686	42 260	31 394 426

Le montant des coupons courus sur les obligations détenues par VYV³ est de 250 k€ au 31 décembre 2021.

Disponibilités :

38 890 k€

Elles sont composées à la clôture de 7 000 k€ de comptes à terme, de 30 269 k€ de comptes sur livret, de 178 k€ d'intérêts courus sur ces placements et de 1 443 k€ de comptes courants bancaires.

B. Passif

Fonds mutualistes et réserves :

47 535 k€

Les fonds mutualistes et les réserves se composent :

- du fonds d'établissement de 14 828 k€ composé de l'apport de MGEN de 15 000 k€, des droits d'entrée des membres pour 328 k€ et d'une déduction de 500 k€ suite à l'adhésion à VYV Coopération
- des fonds mutualistes de 28 350 k€ intégrant l'apport de la mutuelle Harmonie Mutuelle en 2013 pour 39 000 k€ diminués de 10 650 k€ d'apport versés à l'Union VYV³ Île-de-France en 2016
- des réserves pour 7 548 k€
- du déficit de l'exercice 2021 de - 3 191 k€

Les capitaux propres diminuent de - 3 171 k€ entre 2020 et 2021. Cette variation s'explique par le résultat déficitaire 2021 à hauteur de - 3 191 k€ et par les versements des droits d'entrée des unions pour 20 k€.

Autres fonds mutualistes :

35 M€

En 2013, VYV³ a émis 35 M€ de titres subordonnés à durée indéterminée, souscrits dans leur totalité par Harmonie Mutuelle.

Provisions pour risques et charges :

902 k€

Situations et mouvements	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	150 000	53 000	150 000	53 000
Prov. pour charges – Indemnités de départ à la retraite	939 933	42 346	229 811	752 468
Prov. pour charges – Médaille du travail	21 121	333		21 454
Provisions pour dépollution	75 000			75 000
TOTAL	1 186 054	95 679	379 811	901 922

La provision pour démantèlement est issue de la fusion avec Harmonie Soins et Services et vient couvrir la charge potentielle de dépollution des terrains de Saint-Nazaire cédés suite au déménagement des activités sanitaires sur le nouveau site de la Clinique Mutualiste de l'Estuaire.

Dettes

Les passifs subordonnés :

35 M€

Ce montant correspond aux titres subordonnés à durée déterminée souscrits par MGEN en 2017.

Les emprunts et dettes :

61 k€

Les intérêts courus calculés sur les titres subordonnés à durée indéterminée et déterminée souscrits en septembre 2013 et en octobre 2017 sont de 61 k€.

Les dettes fournisseurs :

3 510 k€

Les dettes fournisseurs correspondent aux factures fournisseurs dues au 31 décembre 2021 (10 k€) et aux factures non parvenues (3 500 k€) dont vous trouverez un détail dans l'annexe.

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (ind.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 j. et +)
A. Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	7	5	0	0	1	6
Montant total des factures concernées HT (y compris prorata de TVA)	1 706	6 564	0	0	780	7 344
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice (y compris prorata de TVA)	0,01 %	0,05 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,06 %
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
B. Factures exclues du A relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues			0			
C. Délai de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

Les dettes fiscales et sociales :

2 787 k€

Il s'agit des dettes sociales et fiscales (taxe sur les salaires, taxe AGEFIPH...) liées au personnel et aux provisions congés payés (2 310 k€), des dettes fiscales de taxes sur la valeur ajoutée (400 k€) ainsi que de prélèvement à la source (77 k€).

Les autres dettes :

58 k€

Ce compte correspond essentiellement aux régularisations opérées suite aux transferts de salariés au sein du groupe et aux avoirs liés au solde de la prestation de VYV³ facturée à ses membres.

4. Affectation du résultat



Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire 2021 de - 3 191 260,57 € en diminution des « autres réserves » qui s'élèveront alors à un montant de 4 357 027 €.



Informations complémentaires

1. Composition du conseil d'administration et mandats des administrateurs



La composition du conseil d'administration et les mandats des administrateurs sont détaillés en annexe 1.

2. Rémunération des dirigeants



Néant.

3. Indemnités et remboursement de frais versés aux administrateurs



VYV³ n'a réglé aucune indemnité aux administrateurs sur l'exercice 2021.
Il a été remboursé un montant de 37 € aux administrateurs sur présentation
du justificatif de leurs frais.

4. Transferts financiers



VYV³ a effectué un transfert financier, comme mentionné dans les faits significatifs,
au profit d'unions et/ou mutuelles sur l'exercice 2021.

Les autres flux financiers enregistrés par VYV³ avec des mutuelles ou unions du Livre II
ou du Livre III entrent dans le cadre de son activité courante et concernent la facturation
de prestations de services.

5. Périmètre de combinaison



Conformément aux dispositions des articles L.212-7 et L.212-7-1 du Code de la Mutualité relatifs à la combinaison des comptes des groupes mutualistes, VYV³ est intégrée dans le périmètre de combinaison de l'UMG Groupe VYV depuis septembre 2017.

L'UMG Groupe VYV est identifiée comme étant la « tête de groupe », c'est donc l'entité combinante. Le groupe économique intègre des activités d'assurance mais également des activités sanitaires et médico-sociales.

Les entités composant VYV³ et entrant dans le périmètre de combinaison sont les suivantes :

- VYV³ Pays de la Loire
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Services et Biens médicaux
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins
- VYV³ Sud-Est
- UMT-Mutualité Terres d'Oc
- Association SCAPA
- Union Thiernoise des Mutuelles
- VYV³ Centre-Val de Loire
- VYV³ Bretagne
- Mutualité Bretagne Sanitaire et Social
- Mutualité Bretagne Santé Social
- Mutualité Bretagne Travail adapté
- Mutualité Bretagne Domicile
- Mutualité Bretagne Biens médicaux
- Mutualité Bretagne Seniors
- Mutualité Bretagne Santé Services
- Mutualité Bretagne Retraite
- VYV³ Île-de-France
- MGEN Action sanitaire et sociale
- MGEN Centres de santé
- Mutualité Française Bourguignonne – SSAM
- Union territoriale Mutualiste Lorraine
- Mutualité Française Vienne – SSAM
- APSA
- Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde
- MEDI France Europe
- SCI Clinique Mutualiste du Médoc
- SCI Pessac
- UG Jules Verne
- UG Clinique de La Sagesse
- UG Villa Notre Dame
- UG Clinique Mutualiste de l'Estuaire
- UG Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient

6. Comité d'audit



Cf. annexe 2.



Les perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir



L'année 2022 sera notamment marquée par :

- la finalisation du plan VYV³>2025, en articulation avec le plan stratégique VYV>2025 du groupe, qui permettra d'entériner les ambitions des trois prochaines années et les trajectoires économiques associées, avec un objectif d'équilibre économique de nos entités à fin 2023
- la poursuite de la convergence informatique du périmètre VYV³, en déclinaison des évolutions stratégiques et organisationnelles
- la mise en œuvre d'une politique sociale globale sur le périmètre VYV³, notamment pour répondre aux enjeux d'attractivité et de fidélisation des personnels
- la poursuite des travaux de régionalisation des entités du périmètre VYV³





Annexe 1



Liste des mandats des administrateurs VYV³ au 31 décembre 2021



Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Harmonie Mutuelle	BEE Didier	Administrateur VYV³	
		Président MNT	
		Vice-président UMG Groupe VYV	
		Président UGM Territoires d'avenir	
			<i>Maire de la Commune de Zudausques (62)</i>
			<i>Vice-président communauté de communes du Pays de Lumbres</i>
			<i>Administrateur EPF Hauts-de-France</i>
Région Bretagne	BERDER Marie-Thérèse	Administratrice VYV³	
		Vice-présidente Harmonie Mutuelle	
		Administratrice Union Harmonie Mutuelle	
		Administratrice VYV Partenariat	
		Administratrice VYV ³ Bretagne	
		Administratrice Mutualité Bretagne Biens médicaux	
			<i>Administratrice Hospi Grand Ouest</i>
			<i>Membre du conseil de surveillance HGO-conseil de surveillance des Cliniques de Quimper</i>
Mutualistes Sans Frontières	BERNARD Julien	Administrateur VYV³	
		Président de Mutualistes Sans Frontières Solidarité	
Région Nouvelle- Aquitaine	BERTIN Bernard	Membre du bureau VYV³	
		Président Mutualité Française Limousine	
			<i>Administrateur A Dom' Limousin</i>
			<i>Administrateur La Roseaie SSR et EHPAD mutualiste</i>
Région Sud-Est	BIDAL Jocelyne	Administratrice VYV³	
		Secrétaire adjointe VYV ³ Sud-Est	
		Administratrice UT Rhône Pays de Savoie	
			<i>Membre du conseil de surveillance Visaudio</i>
			<i>Vice-présidente Rétis Protection Enfance 74</i>

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Région Pays de la Loire	BIGAUD Christophe	Administrateur VYV³	
		Président Mutualité Française Pays de la Loire	
		Administrateur VYV ³ Pays de la Loire	
		Président UG Clinique Mutualiste Jules Verne à Nantes	
			<i>Président conseil de surveillance SAS Clinique Jules Verne à Nantes</i>
			<i>Secrétaire général SAS et Foncière Hospi Grand Ouest</i>
Région Bourgogne	BILLET Jean-Louis	Administrateur VYV³	
		1 ^{er} vice-président Mutualité Française Bourguignonne – SSAM	
MGEN	CARDEILLAT Jean-Louis	Administrateur VYV³	
		Administrateur MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé	
			<i>Vice-président Fondation de la Route</i>
			<i>Membre suppléant CNAS</i>
			<i>Administrateur IRPS</i>
Région Pays de la Loire	CHABRISSOUX François	Administrateur VYV³	
		Administrateur UMG Groupe VYV	
		Administrateur MGEN Union, MGEN	
		Vice-président VYV ³ Pays de la Loire	
			<i>Vice-président AMPPS</i>
			<i>Administrateur VYV Invest</i>
	<i>Administrateur KRG Corporate</i>		
		<i>Administrateur association Réseau Éducation et Solidarité</i>	
MGEN	CHATON Catherine	Administratrice VYV³	
		Administratrice MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé	
VYV ³ Pays de la Loire	CHOEF Nathalie	Administratrice VYV³	
		Administratrice VYV ³ Pays de la Loire	
			<i>Administratrice Streetlab</i>
Région Normandie	CHOUBRAC Luc	Administrateur VYV³	
		Secrétaire général Mutualité Française Normandie – SSA	
		Vice-président Mutualité Française Normandie	
			<i>Membre titulaire CPAM Manche</i>
			<i>Membre suppléant ARS Normandie CRSA</i>
		<i>Membre du bureau CRESS Normandie</i>	

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Harmonie Mutuelle	CLARY Anne-Julie	Membre du bureau VYV ³	
		Administratrice UMG Groupe VYV	
		Administratrice membre du comité exécutif Harmonie Mutuelle	
		Administratrice Harmonie Mutualité	
		Présidente VYV ³ Sud-Est	
		Vice-présidente RMA (Ressources Mutuelles Assistance)	
		Administratrice FNMF	
		Vice-présidente UT Paca	
		<i>Membre du conseil de surveillance SAFM La Maison des Obsèques</i>	
		<i>Présidente conseil de surveillance HDS</i>	
		<i>Membre du conseil de surveillance Visaudio</i>	
		<i>Administratrice Mutex</i>	
		<i>Administratrice Fondation Écouter Voir</i>	
<i>Administratrice Mutualistes Sans Frontières Solidarités</i>			
VYV ³ Pays de la Loire	COTEREL Boris	Administrateur VYV³	
		<i>Membre du conseil de surveillance SAFM La Maison des Obsèques</i>	
		<i>Président conseil de surveillance La Cigogne SSR</i>	
<i>Membre du conseil de surveillance HDS</i>			
MGEN	CREISSEN Bernard	Administrateur VYV³	
		Administrateur MGEN Union, MGEN, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé	
		Président Mutualité Française Grand Sud	
		<i>Administrateur Visaudio SA</i>	
<i>Administrateur Visaudio Centrale</i>			
APSA	DAUGE Hervé	Administrateur VYV³	
		Président APSA	
		Délégué territorial Harmonie Mutuelle	
MGEN	DEBORD Didier	Administrateur VYV³	
		Administrateur UMG Groupe VYV	
		Vice-président MGEFI	
		Administrateur Union MFPS	
		<i>Administrateur Arcade-VYV</i>	
		<i>Administrateur VYV Invest</i>	
<i>Administrateur représentant MGEFI à l'AMPPS</i>			
<i>Administrateur CAP Habitat</i>			
VYV ³ Île-de-France	DECHAMPS Carole	Membre du bureau VYV³	
		Secrétaire générale VYV ³ Île-de-France	

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Harmonie Mutuelle	DENIAUD Joseph	Administrateur VYV³	
		Administrateur VYV ³ Pays de la Loire	
		Président Union Harmonie Mutuelles	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste Jules Verne	
		<i>Président SAS Foncière GIE Hospi Grand Ouest</i>	
		<i>Administrateur SAS Clinique Jules Verne à Nantes</i>	
<i>Administrateur Harmonie Habitat</i>			
<i>Administrateur SAS Baudouin</i>			
Harmonie Mutuelle	DIF Bernard	Administrateur VYV³	
		Administrateur Harmonie Mutuelle	
		Président Union Thiernoise des Mutuelles	
Administrateur Union Harmonie Mutualité			
MGEN Livre III	FOURNIER Thierry	Administrateur VYV³	
		Administrateur MGEN Livre III, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé, MGEN Union Livre I	
		Membre du bureau Union régionale Occitanie de la FNMF	
		Trésorier régional MFP CFR Midi-Pyrénées	
1 ^{er} vice-président Union territoriale de l'Aveyron			
MGEN	FOROT Maddy	Administratrice VYV³	
Auditrice délégation départementale FNMF			
MGEN	GASTEIX Jean-Marc	Administrateur VYV³	
		Administrateur MGEN	
		Président MGEN 33	
		Administrateur Union régionale Nouvelle-Aquitaine	
		Secrétaire général Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde	
Membre CFR référent conventionnement MFP Nouvelle-Aquitaine			
<i>Conseiller CPAM 33</i>			
Région Nouvelle-Aquitaine	GERMON Robert	Membre du bureau VYV³	
		Président Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde	
		Délégué Harmonie Mutuelle Aquitaine	
		Administrateur Mutualité des Landes	
<i>Administrateur suppléant CRESS Nouvelle-Aquitaine</i>			
<i>Représentant du Pavillon de la Mutualité et délégué VYV³ au conseil stratégique de MEDI France Europe</i>			
VYV ³ Pays de la Loire	GILET Jean-Pierre	Administrateur VYV³	
		Administrateur VYV ³ Pays de la Loire	
		<i>Vice-président CRESS Pays de la Loire</i>	
<i>Administrateur Accident Élèves 44</i>			

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
MGEN Livre III	GOUEDARD Frédéric	Administrateur VYV³	
		Vice-président VYV ³ Île-de-France Président Mutualité Française Île-de-France Administrateur délégué MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé	<i>Trésorier adjoint ANEM</i> <i>Vice-président VYV Les Solidarités</i> <i>Administrateur IRPS</i>
MGEN	GOUZOUGUEC Stefan	Vice-président VYV³	
		Administrateur VYV ³ Île-de-France Vice-président MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé Administrateur MFP Action Santé Social Administrateur MFP	<i>Administrateur association APAJH</i>
Région Bourgogne	GRAS Lucie	Secrétaire générale VYV³	
		Présidente Mutualité Française Bourguignonne – SSAM Déléguée conseil territoire 21/89 Harmonie Mutuelle	<i>Administratrice VYV Les Solidarités</i>
MGEN	GRILLON Dominique	Administratrice VYV³	
		Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Filia, MGEN Action Sanitaire et Sociale, MGEN Centres de santé, MGEN Partenaires Secrétaire générale Mutualité Française des Hautes-Pyrénées – SSAM Déléguée AG FNMF	<i>Administratrice MGEN Solutions</i> <i>Conseillère CPAM 65</i> <i>Déléguée assemblée générale association SCAPA</i> <i>Membre du conseil de surveillance SAFM La Maison des Obsèques</i> <i>Vice-présidente IRPS</i>
Région Grand Est	GUERLING Didier	Administrateur VYV³	
		Président Union territoriale Mutualiste Lorraine	
Région Bretagne	HERVÉ Patrice	Administrateur VYV³	
		Vice-président de VYV ³ Bretagne Président de territoire 22 non-administrateur Harmonie Mutuelle Président Mutualité Bretagne Seniors Président Mutualité Bretagne Retraite Administrateur RMA (Ressources Mutuelles Assistance)	<i>Administrateur SEM des PFCI Saint-Brieuc</i> <i>Membre du conseil de surveillance Polyclinique du Trégor</i> <i>Membre du conseil de surveillance Hopital Privé des Côtes-d'Armor</i>

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
VYV ³ Sud-Est	HILAIRE Georges	Administrateur VYV³	
		Vice-président VYV ³ Sud-Est Administrateur CIMUT Union L1 <i>Président Fondation Harmonie Mutuelle</i>	
VYV ³ Pays de la Loire	HUBELÉ Luc	Administrateur VYV³	
		Président VYV ³ Pays de la Loire Pôle Services et Biens médicaux Administrateur VYV ³ Pays de la Loire <i>Administrateur suppléant de la CARSAT Pays de la Loire</i> <i>Conseiller titulaire CPAM Vendée</i> <i>Membre de la Conférence des financeurs Vendée</i> <i>Membre du conseil territorial de santé Vendée</i>	
Région Occitanie Ouest	IMBERT Martine	Administratrice VYV³	
		Administratrice UMT-Mutualité Terres d'Oc <i>Présidente association SCAPA</i>	
UG Clinique Mutualiste La Sagesse	JAOUEN René	Administrateur VYV³	
		Président UG Clinique Mutualiste La Sagesse Président UG Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient Président Mutualité Soins et Services à domicile Délégué territorial Harmonie Mutuelle 56 <i>Membre du comité de surveillance Hospi Grand Ouest</i> <i>Membre du comité de surveillance Clinique Saint-Michel & Sainte-Anne Quimper</i> <i>Membre du comité de surveillance Polyclinique de Quimper Sud</i>	
MGEN Livre III	JOUANNET Thomas	Administrateur VYV³	
		Administrateur MGEN Président Mutualité Française Comtoise Président Hospitalia Mutualité Secrétaire général MFPASS Administrateur CNAOS <i>Président Union d'Unions 39-70-71 et Comtoise</i> <i>Trésorier général CAMSP</i> <i>Administrateur HAD 39</i> <i>Administrateur Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté</i>	
MGEN	JOUBERT Dominique	Administratrice VYV³	
		Administratrice MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé Administratrice VYV Coopération UGM Déléguée VYV Partenaire <i>Administratrice CRESS IDF</i> <i>Administratrice ESS France</i>	

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Harmonie Mutuelle	JUNIQUE Stéphane	Président VYV³	
		Président UMG Groupe VYV	
		Président UGM VYV Coopération	
		Vice-président Union Harmonie Mutuelles	
		Administrateur Harmonie Mutuelle	
		Vice-président Union Harmonie Mutualité	
		Vice-président FNMF	
		Administrateur CAREL Mutuelle	
			<i>Administrateur Mutex SA</i>
			<i>Membre du conseil de surveillance Visaudio SA</i>
			<i>Membre du conseil de surveillance Hospi Grand Ouest</i>
			<i>Membre du conseil de surveillance Foncière Hospi Grand Ouest</i>
			<i>Membre du conseil de surveillance Foncière de l'avenir</i>
	<i>Président EGAS</i>		
	<i>Président VYV Services</i>		
	<i>Administrateur Arcade-VYV</i>		
	<i>Membre du conseil de surveillance Fondation pour l'Avenir</i>		
Région Nouvelle-Aquitaine	LACHAUD Noémie	Membre du bureau VYV³	
		Présidente Mutualité Française Vienne – SSAM	
		Membre du comité de section MGEN 86	
		Membre du comité fédéral régional MFP Poitou-Charentes	
		Administratrice Union régionale Nouvelle-Aquitaine	
	<i>Membre du conseil de surveillance Visaudio SAS</i>		
Région Pays de la Loire	LAMBERT Anne-Marie	Administratrice VYV³	
		Secrétaire générale VYV ³ Pays de la Loire	
		Administratrice Hospi Grand Ouest	
		Présidente HGO UG	
		Administrateur VYV ³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins	
	<i>Vice-présidente Harmonie Mutuelle Territoire 85</i>		
Harmonie Mutuelle	LE BRETON Marie-Pierre	Membre du bureau VYV³	
		Administratrice Groupe VYV UMG	
		Administratrice VYV Coopération UGM	
		Administratrice VYV Partenariat UGM	
		Administratrice FNMF	
		Secrétaire générale RMA (Ressources Mutuelles Assistance)	
		Présidente VYV ³ Île-de-France	
		Administratrice membre du comité exécutif Harmonie Mutuelle	
			<i>Présidente ANEM</i>
			<i>Vice-présidente UDES</i>
	<i>Membre du Conseil économique et social européen</i>		

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Région Bretagne	LEGUERINEL Patricia	Administratrice VYV³ Déléguée et vice-présidente Harmonie Mutuelle 35 Administratrice VYV ³ Bretagne	
MGEN	LE MÉDEC Élisabeth	Administratrice VYV³ Administratrice MGEN, MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé Administratrice Mutualité Française Côtes-d'Armor – SSAM Administratrice Mutualité Française Bretagne Administratrice MFP Action Santé Social	<i>Conseillère CPAM Côtes-d'Armor</i> <i>Administratrice Coopérer pour Habiter</i> <i>Administratrice Aiguillon Construction</i>
Région Occitanie Ouest	LLOPART Nicolas	Membre du bureau VYV³ Président UMT-Mutualité Terres d'Oc Vice-président Union régionale FNMF Administrateur Harmonie Mutuelle	<i>Administrateur Visaudio</i> <i>Conseiller de la CPAM Tarn</i> <i>Conseiller de l'UGECAM</i> <i>Membre du conseil territorial de santé du Tarn</i>
Sphéria Val de France Actions	LHULLIER Noëlle	Administratrice VYV³ Administratrice Union Harmonie Mutuelles Présidente Sphéria Val de France Actions	<i>Membre du conseil de surveillance SAS La Cigogne</i>
Région Centre-Val de Loire	MINAYO- CHAMPION Rose-Marie	Administratrice VYV³ Administratrice UGM VYV Coopération Administratrice Harmonie Mutuelle Vice-présidente VYV ³ Centre-Val de Loire Présidente Union régionale Centre-Val de Loire	<i>Membre du conseil de surveillance SAFM La Maison des Obsèques</i> <i>Administratrice Mutex</i> <i>Administratrice et membre du conseil de surveillance Visaudio</i> <i>Conseillère CESER Centre-Val de Loire</i>
Région Bourgogne	MOUTARLIER Nathalie	Administratrice VYV³ Membre du bureau Mutualité Française Bourguignonne – SSAM Membre du comité départemental 21 – SSAM	<i>Déléguée régionale Bourgogne MFP</i>

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Région Nouvelle- Aquitaine	PAILLÈRES Michel	Administrateur VYV³ Vice-président Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde Vice-président UT Charente Président Mutuelle 403 Administrateur UT Centre-Atlantique	
Région Pays de la Loire	PEYRARD Marie-Laure	Administratrice VYV³ Secrétaire générale et déléguée VYV ³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins Membre du bureau Territoires de Vendée Déléguée Harmonie Mutuelle Administratrice Clinique Sud Vendée et Villa Notre Dame à Hospi Grand Ouest Administratrice VYV ³ Pays de la Loire Membre de l'assemblée région Atlantique Membre AG MFPL	
VYV ³ Pays de la Loire	PIÉTIN Guy	Administrateur VYV³ Président VYV ³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins Administrateur VYV ³ Pays de la Loire	
Harmonie Mutuelle	POULIQUEN-SINA Christine	Vice-présidente VYV³ Administratrice UMG Groupe VYV Administratrice VYV ³ Pays de la Loire Présidente VYV ³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées Vice-présidente déléguée Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutuelles	<i>Administratrice Mutex</i> <i>Administratrice ADT 44</i>
Mutualité Française Ille-et-Vilaine – SSAM	PRIOUL Jean-Pierre	Administrateur VYV³ Vice-président Union des Services Mutualistes de Bretagne Président Mutualité Française Ille-et-Vilaine – SSAM <i>Membre du conseil de surveillance Harmonie Conseil</i>	
MGEN Action Sanitaire et Sociale	ROGER Stéphanie	Trésorière VYV³ Administratrice UMG Groupe VYV Vice-présidente MGEN Union, MGEN, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé Administratrice MFP Action Santé Social <i>Administratrice vice-présidente déléguée Fondation MGEN pour la santé publique</i>	
Harmonie Mutuelle	RUDELLI TELLIER Élisabeth	Administratrice VYV³ Secrétaire générale Mutualité Française Normandie Membre du bureau Mutualité Française Normandie – SSA	<i>Administratrice Mutex</i>

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
MGEN	SAVIGNAC Matthias	Vice-président délégué VYV³	
		Vice-président délégué UMG Groupe VYV	
		Vice-président délégué UGM VYV Coopération	
		Président MGEN, MGEN Union, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Partenaires, MGEN Vie, MGEN Filia	
		Vice-président FNMF	
		Vice-président MFPASS	
		Administrateur VYV Partenariat	
		<i>Président VYV Invest</i>	
		<i>Vice-président au titre de la FNMF de l'AIM</i>	
		<i>Président du Réseau Éducation et solidarité</i>	
<i>Administrateur Chorum Conseil</i>			
Harmonie Mutuelle	TANGUY Yvon	Administrateur VYV³	
		Trésorier général Mutualité Française Bretagne	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste de l'Estuaire	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste de La Sagesse	
		Administrateur UG Villa Notre Dame	
MGEN Livre III	THORR Catherine	Trésorière générale VYV³	
		Secrétaire générale VYV ³ Bretagne	
		Administratrice MGEN, MGEN Union, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé	
		Présidente MFP Morbihan	
		Administratrice MFFM (UT 29-56)	
		Administratrice USMB	
		<i>Membre titulaire CNAS</i>	
		<i>Administratrice et co-présidente Pôle ESS Lorient</i>	
		<i>Membre du conseil d'administration SCCI Arcade</i>	
<i>Administratrice CRESS Bretagne</i>			
<i>Secrétaire générale Institut Montparnasse</i>			
APSA	TINLAND François	Administrateur VYV³ Président APSA	
Région Pays de la Loire	TREGRET Thierry	Membre du bureau VYV³ Président VYV ³ Pays de la Loire	
Mutualistes Sans Frontières Solidarité	TRIGON Dominique	Administrateur VYV³	
		Président Mutualité Française Paca – SSAM	
		Vice-président Mutualité Française Paca	
		Administrateur délégation départementale 83 Mutualité Française Sud	
		<i>Vice-président association Mutualistes Sans Frontières Solidarité</i>	
		<i>Président CRESS 83</i>	
		<i>Membre du bureau CRESS Paca</i>	
<i>Administrateur Crédit Mutuel</i>			
<i>Conseiller Crédit Coopératif</i>			

Entité représentée	NOM Prénom	Mandats et fonctions	
		Mandats relevant du Code de la Mutualité	Autres mandats
Région Centre-Val de Loire	VIGOUROUX Bernard	Membre du bureau VYV³	
		Président VYV ³ Centre-Val de Loire	
		Administrateur UGM VYV Coopération	
		Administrateur VYV Coopération	
		Président comité d'audit VYV ³	
		Membre comité d'audit groupe élargi	
			Président MGEN SD 41
			Membre du comité de section MGEN
			Conseiller CPAM 41
			Membre CTS 41
	Membre CDCA 41		
	Membre du bureau CVL APHG		
	Membre du bureau JPA 41		
Région Normandie	WUILLEME Isabelle	Membre du bureau VYV³	
		Présidente Mutualité Française Normandie – SSA	
		Administratrice Harmonie Mutuelle	
		Membre du bureau Mutualité Française Normandie UR	
Région Bretagne	YVEN Alain	Membre du bureau VYV³	
		Administrateur UGM VYV Coopération	
		Président VYV ³ Bretagne	
		Membre du bureau Mutualité Française Bretagne	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient	
		Administrateur UG Clinique Mutualiste de La Sagesse	
	Délégué MATMUT		
	Membre du comité de surveillance Hospi Grand Ouest		
VYV ³ Île-de-France	ZENTAR Pierre-Yves	Administrateur VYV³	
		Trésorier général VYV ³ Île-de-France	
		Administrateur Harmonie Mutuelle	
		Président comité d'audit et risques Harmonie Mutuelle	
		Membre du conseil de surveillance Harmonie Développement Services	

Les personnes suivantes ont été cooptées au cours de l'exercice 2021 : Bernard BERTIN, Luc CHOUBRAC, Robert GERMON, Lucie GRAS, Catherine THORR, Isabelle WUILLEME.

Les administrateurs sortants suite à l'AG du 17 novembre 2021 sont Nathalie CHOEF, Boris COTEREL, Bernard CREISSEN, Stéphanie ROGER, Jean-Pierre GILET, Georges HILAIRE, Luc HUBELÉ, René JAOUEN, Élisabeth LE MÉDEC, Noëlle LHUILLIER, Jean-Pierre PRIOUL, Élisabeth RUDELLI-TELLIER, Yvon TANGUY, François TINLAND, Dominique TRIGON.



Annexe 2



Information concernant le comité d'audit de l'Union VYV³



Par décision en date du 2 juin 2015, le conseil d'administration de l'Union Harmonie Services Mutualistes, devenue VYV³, a décidé de créer un comité d'audit au titre du périmètre constitué par le sous-palier de combinaison de l'Union VYV³.

Ce comité a été institué conformément aux préconisations inscrites dans le rapport de l'Inspection Générale des Affaires sociales (IGAS), commandité par la Ministre des Affaires sociales et de la Santé le 19 mars 2013, lequel estime indispensable le renforcement des procédures d'audit, de contrôle interne,

de suivi de la prévention des risques des organismes gestionnaires du Livre III du Code de la mutualité ainsi que de celles, qui en ont résulté, de la Mutualité Française.

La mise en place de cette instance au niveau de l'Union VYV³ dispense les membres de l'Union VYV³ de constituer leur propre comité.

Un nouveau règlement intérieur de ce comité d'audit a été arrêté par le conseil d'administration dans sa séance du 23 septembre 2020 sur proposition du comité d'audit.

1. Présentation du comité d'audit



A. Composition du comité d'audit

Conformément à l'article 1^{er} de ce règlement intérieur, le comité d'audit est composé de six membres, un membre au plus pouvant ne pas avoir la qualité d'administrateur de l'Union VYV³.

Les membres du comité d'audit sont désignés, y compris le président et le vice-président, par le conseil d'administration, pour une durée de trois ans renouvelable. Le président du conseil d'administration ne peut être membre du comité d'audit.

En 2021, plusieurs changements sont survenus dans la composition du comité d'audit. Il a été procédé à la désignation de trois nouveaux membres, Madame Marie-Thérèse BERDER, Madame Dominique GRILLON et Monsieur Bernard BERTIN, en remplacement de Madame Nathalie CHOEUF, Madame Élisabeth LE MÉDEC et Monsieur Gilbert PISTORES. La nouvelle composition du comité d'audit a été validée lors du conseil d'administration du 19 janvier 2022.

Composition du comité d'audit

Nom	Attribution	Région
VIGOUROUX Bernard	Président	Centre-Val de Loire
BERDER Marie-Thérèse	Membre	Bretagne
BERTIN Bernard	Membre	Nouvelle-Aquitaine Nord
GRILLON Dominique	Membre	MGEN
HERVÉ Patrice	Membre	Bretagne
IMBERT Martine	Membre	Occitanie Ouest

Invités permanents

Nom	Attribution
DENIAUD Joseph	Expert permanent
LAURENT Hervé	Responsable de la fonction clé audit

À noter que Christophe BIGAUD sera coopté au conseil d'administration VYV³ du 20 avril 2022 pour remplacer Monsieur Joseph DENIAUD.

B. Missions du comité d'audit

Le comité d'audit a un rôle consultatif. Il ne peut jamais se substituer au conseil d'administration, ce dernier disposant seul du pouvoir de décision.

Dans le cadre de ses diligences, et pour mener à bien ses missions, le comité d'audit a accès sans restriction aux informations qu'il juge nécessaires à ses travaux.

En fonction des sujets examinés, il pourra faire appel à d'autres sources d'expertise tant internes qu'externes. Il auditionne également les commissaires aux comptes notamment à l'occasion de l'émission de leurs rapports à l'issue tant de leur intervention intérimaire que de leur contrôle des comptes.

Le périmètre d'intervention du comité d'audit s'étend à l'ensemble des membres de l'Union VYV³ et des entités commerciales pilotées par VYV³ (cf. liste page 38).

Dans ce cadre, le président du comité d'audit de l'Union VYV³ peut, à tout moment, échanger avec les présidents des membres de l'Union VYV³ et, le cas échéant, solliciter leur présence ou celle de leur direction générale au comité d'audit de l'Union VYV³.

Les missions réglementaires du comité d'audit se déclinent de la manière suivante.

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- il prend connaissance des évolutions de réglementation et/ou des méthodes de comptabilisation, des choix des options comptables
- il examine l'adéquation du processus d'élaboration de l'information financière aux exigences légales et réglementaires
- il examine le périmètre du sous-palier de combinaison
- il examine le traitement comptable d'opérations significatives
- il examine les différents éléments de communication d'information financière
- il s'assure de l'existence d'une procédure de recensement des litiges et engagements hors bilan
- il examine périodiquement les litiges et engagements hors bilan significatifs et leur impact comptable

Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques :

- il s'assure de l'existence d'une procédure d'identification et de maîtrise des risques
- il examine la cartographie des risques
- il examine les incidences potentielles des risques significatifs, telles qu'estimées par la direction
- il examine et approuve la charte d'audit interne
- il examine et approuve le plan d'audit
- il examine la synthèse des rapports d'audit interne
- il suit la mise en œuvre des recommandations formulées lors des audits internes
- il examine les rapports des autorités de tutelle
- il suit la mise en œuvre des recommandations formulées par les autorités de tutelle

Suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes :

- il examine les rapports financiers et les rapports intermédiaire et final des commissaires aux comptes
- il suit la mise en œuvre des recommandations formulées par les commissaires aux comptes
- il examine les lettres d'affirmation avant signature

Examen de l'indépendance des commissaires aux comptes et avis sur leur choix :

- il s'assure du respect des dispositions légales et réglementaires relatives aux incompatibilités des missions des commissaires aux comptes
- il examine l'indépendance des commissaires aux comptes en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée, directement ou au travers de leur réseau
- il examine le processus de sélection des commissaires aux comptes
- il formule un avis pour le conseil d'administration sur le choix des commissaires aux compte

Le comité d'audit peut se voir confier certains autres travaux ponctuels par le conseil d'administration.

2. *Activité du comité d'audit en 2021*



L'année 2021 a constitué la sixième année de fonctionnement du comité d'audit, avec la tenue de cinq réunions.

Les points examinés par le comité d'audit ont été les suivants :

- présentation de la lettre de mission donnée par le comité d'audit au cabinet Becouze pour établir une synthèse des conclusions des commissaires aux comptes des unions membres de VYV³ sur leurs travaux d'arrêté des comptes et de revue de contrôle interne
- présentation des comptes sociaux combinés 2020
- présentation des travaux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux 2020 de VYV³
- présentation du plan d'audit 2021 de l'UMG Groupe VYV
- restitution de la mission « Audit des perspectives économiques des activités gérées au sein d'Hospitalia (Mutualité Française Bourguignonne – SSAM) »
- restitution de la mission « Audit de la sécurité du SI VYV³ »
- actualisation du plan d'audit 2021
- analyse économique des résultats 2020 par métier et par union, et vision consolidée du périmètre VYV³ (palier de consolidation)
- présentation des conclusions des commissaires aux comptes sur le périmètre de combinaison
- présentation du rapport d'activité 2020 de l'audit
- nouvelle politique de rationalisation des mandats des commissaires aux comptes au sein du Groupe VYV
- présentation par les commissaires aux comptes de leur démarche d'audit dans le cadre du co-commissariat prévu
- présentation du processus budgétaire VYV³ 2022
- présentation des évolutions du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne
- examen du projet de plan d'audit 2022-2024
- validation du plan d'audit 2022-2024 dont séquençage 2022
- suivi de la mise en œuvre des recommandations
- présentation du processus et calendrier de clôture des comptes sociaux 2021
- restitution de la mission « Audit du dispositif de pilotage de la performance économique de l'activité dentaire (filiale santé dentaire) »
- restitution de la mission « Audit de surveillance de la certification HDS »
- restitution de la mission « Audit des projets de développement (UTML) »
- examen du projet de programme de travail 2022

Liste des structures relevant du périmètre du comité d'audit de l'Union VYV³ en 2021

- VYV³ Pays de la Loire
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Services et Biens médicaux
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins
- VYV³ Centre-Val de Loire
- VYV³ Bretagne
- Mutualité Bretagne Sanitaire et Social
- Mutualité Bretagne Santé Social
- Mutualité Bretagne Travail adapté
- Mutualité Bretagne Domicile
- Mutualité Bretagne Biens médicaux
- Mutualité Bretagne Seniors
- Mutualité Bretagne Santé Services
- Mutualité Bretagne Retraite
- Mutualité Française Vienne – SSAM
- SAS La Cigogne
- Union Thiernoise des Mutuelles
- VYV³ Sud-Est
- UMT-Mutualité Terres d'Oc
- VYV³ Île-de-France et structures sous mandat de gestion
- Périmètre HGO : SAS HGO et ses filiales SAS, cliniques ESPIC (UG), Foncière HGO et SCI liées
- HDS et ses composantes
- SAFM et ses filiales
- Mutualité Française Bourguignonne – SSAM
- SAS Hospitalia
- Association SCAPA
- Union territoriale Mutualiste Lorraine
- Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde
- Mutualité Française Limousine
- Mutualité Française Normandie – SSA
- Et toute entité non citée précédemment mais entrant dans le palier de combinaison VYV³ et toute autre entité faisant porter un risque significatif à VYV³ ou un de ses membres





Annexe aux comptes VYV³

Exercice 2021

Comptes annuels – Exercice 2021



A. Bilan actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant brut	Amort. prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 141	21 953	3 187	6 391
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	328 751	70 305	258 446	274 518
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	265 796	127 790	138 006	166 622
Immobilisations en cours				1 785
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	28 296 355	3 271 184	25 025 171	22 725 171
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	9 000 000		9 000 000	5 000 000
Prêts	1 606 903		1 606 903	1 802 089
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	39 522 946	3 491 233	36 031 713	33 976 576
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	58 865		58 865	54 853
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 827 884		6 827 884	7 704 838
Autres créances	13 830 334	2 200 000	11 630 334	8 429 310
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	31 436 686	42 260	31 394 426	30 920 485
Disponibilités	38 890 364		38 890 364	46 580 552
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 087		19 087	11 174
ACTIF CIRCULANT	91 063 221	2 242 260	88 820 960	93 701 212
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	130 586 167	5 733 493	124 852 673	127 677 788

B. Bilan passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Fonds d'établissement	14 827 600	14 807 600
Fonds mutualistes de dotation	28 350 000	28 350 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	7 548 288	7 710 539
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(3 191 261)	(162 251)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	47 534 627	50 705 888
Produits des émissions de titres participatifs	35 000 000	35 000 000
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	35 000 000	35 000 000
Provisions pour risques	53 000	150 000
Provisions pour charges	848 922	1 036 054
PROVISIONS	901 922	1 186 054
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	35 000 000	35 000 000
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 240	61 240
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		106 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 509 710	2 800 829
Dettes fiscales et sociales	2 787 474	2 534 073
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 700	283 529
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	41 416 124	40 785 846
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	124 852 673	127 677 788

C. Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	16 581 884		16 581 884	17 031 857
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	16 581 884		16 581 884	17 031 857
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 769	10 325
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			457 313	133 930
Autres produits			2 054 373	1 507 371
PRODUITS D'EXPLOITATION			19 105 339	18 683 483
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 896 561	9 464 963
Impôts, taxes et versements assimilés			805 095	925 152
Salaires et traitements			7 300 569	6 257 638
Charges sociales			3 240 645	2 811 564
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 021	54 528
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			53 333	409 338
Autres charges			56 433	40 466
CHARGES D'EXPLOITATION			22 406 657	19 963 649
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 301 317)	(1 280 166)
OPÉRATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 313	622 271
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			210 272	194 832
Autres intérêts et produits assimilés			554 837	575 037
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				116 407
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			119 794	161 379
PRODUITS FINANCIERS			889 216	1 669 926
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			337 872	618
Intérêts et charges assimilées			437 500	444 932
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 140	6 104
CHARGES FINANCIÈRES			778 511	451 654
RÉSULTAT FINANCIER			110 705	1 218 273
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(3 190 612)	(61 893)

C. Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 242
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 242
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	648	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108 600
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	648	108 600
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(648)	(100 358)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	19 994 556	20 361 651
TOTAL DES CHARGES	23 185 816	20 523 902
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 191 261)	(162 251)



Annexe aux comptes 31 décembre 2021



L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois, comme l'exercice 2020.

Le total du bilan de l'exercice est de 124 852 673 €. Le résultat net comptable est une perte de - 3 191 260,57 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

VYV³ a pour objet, dans le cadre de la stratégie globale du Groupe VYV, de coordonner et de renforcer les stratégies et actions de ses membres en favorisant la complémentarité entre les activités d'assurance, de prévention et de promotion de la santé, des soins et d'accompagnement mutualistes ainsi qu'en facilitant entre eux la mise en commun des ressources, des moyens et des savoir-faire.

À cet effet, VYV³ a pour missions :

- d'élaborer, activité par activité, et dans le cadre d'une approche territoriale de l'offre de soins et de services, une stratégie commune à tous ses membres opérateurs de services de soin et d'accompagnement
- de coordonner et animer la mise en œuvre de cette stratégie
- de coordonner et organiser la promotion de cette stratégie et de ces politiques au sein des structures mutualistes ainsi que de l'économie sociale et solidaire afin de veiller à la défense des intérêts communs de ses membres – à ce titre, l'Union assure, en lieu et place de ses membres adhérents, leur représentation au sein des réseaux de soin et de services auxquels elle adhère pour leur compte ainsi que dans les groupes de travail de la FNMF
- d'accompagner le développement des activités de ses membres en participant au financement de projets, en mettant en place des moyens et services communs et en favorisant entre eux le partage de compétences, d'expériences et de savoir-faire
- de veiller à la pertinence et à l'équilibre économique de leurs activités
- de mettre en place des outils et moyens de pilotage
- d'accompagner ses membres adhérents, à l'exclusion des mutuelles du Livre II, dans la mise en place d'outils de contrôle et de gestion des risques
- de veiller au bon respect par l'ensemble de ses membres de la stratégie et des orientations retenues par l'Union
- et, d'une manière générale, de réaliser toute action ou opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de l'Union

1. Faits caractéristiques de l'exercice



- Le périmètre de VYV³ a évolué, avec l'arrivée de deux nouveaux membres en juillet 2021 : la Mutualité Française Limousine et la Mutualité Française Normandie.
- L'analyse de la valorisation des titres de participation détenus par VYV³ a conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de 300 k€ sur les titres de La Coop des Masques et au maintien des autres valeurs constatées en 2020.
- Conformément au protocole d'accord signé avec le Pavillon de la Mutualité au moment de son adhésion, VYV³ a acquis sur 2021 des titres de la SAS MEDI France (Foncière du Pavillon de la Mutualité) pour un montant de 2,6 M€. VYV³ détient ainsi près de 10 % du capital de cette foncière au 31 décembre 2021. Pour rappel, le montant total de l'engagement de VYV³ est de 8 M€, déjà souscrit à hauteur de 3,7 M€ au 31 décembre 2021.

2. Règles et méthodes comptables



2.1. Application des principes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2002-07, avec le plan comptable des mutuelles et en application des principes fondamentaux d'image fidèle, de comparabilité, de continuité d'activité, de régularité, de sincérité, de prudence et de permanence des méthodes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Modes et méthodes d'évaluation

2.2.1 – Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

2.2.2 – Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.2.3 – Placements financiers

Les placements financiers sont composés de comptes à terme, de comptes sur livret, d'obligations et de fonds communs de placement, sous mandat de gestion de trésorerie souscrit auprès d'EGAMO.

À la clôture de l'exercice, suite à la comparaison entre le coût d'acquisition des obligations et leur valeur boursière (hors coupon), il a été comptabilisé une dépréciation lorsque la valeur boursière était inférieure à la valeur d'achat.

De même, pour les fonds communs de placement, lorsque la valeur liquidative à la clôture de l'exercice est inférieure à sa valeur d'entrée, il a été constaté une provision pour dépréciation.

2.2.4 – Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des obligations nées à la clôture de l'exercice.

a) Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les droits acquis par le personnel en activité au titre des indemnités de départ à la retraite sont provisionnés selon la méthode prospective.

Paramètres de calcul

- Âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres et les cadres
- Table de mortalité en vigueur : TH/TF 00-02
- Le turn-over :
 - 16/30 ans : 4 %
 - 30/40 ans : 4 %
 - 40/50 ans : 4 %
 - 50/75 ans : 0 %
- Coefficient d'actualisation : 0,89 % (taux IBOXX euro corporate AA10+ fin novembre 2021)
- Coefficient de revalorisation des salaires : 1,5 %
- Taux de charges : 54,5 %

Au 31 décembre 2021, l'engagement total de VYV³ au titre des indemnités de départ à la retraite s'élève à 754 k€ dont 1 k€ versés à Mutex.

b) Provision médaille du travail

La méthode de calcul retenue pour le calcul des engagements relatifs aux médailles du travail est celle préconisée par le Conseil National de la Comptabilité.

Les critères de calcul des engagements représentés par ces gratifications sont identiques à ceux de l'indemnité de départ à la retraite sauf pour les critères suivants :

- taux de revalorisation des gratifications : 0 %
- pas de prise en compte de charges sociales dans la mesure où ces gratifications ne sont accordées que lors de l'attribution de la médaille officielle et que le montant versé est modéré
- valeur des médailles : le montant de l'indemnité pour chaque médaille du travail (Argent, Vermeil, Or et Grand Or) est de 643 €

Au 31 décembre 2021, l'engagement médaille du travail s'élève à 21 k€.

c) Autres provisions pour charges

Une provision pour démantèlement de 75 k€ anciennement comptabilisée par Harmonie Soins et Services est dorénavant constatée dans les comptes de VYV³. Cette provision vient couvrir la charge potentielle de dépollution des terrains de Saint-Nazaire cédés suite au déménagement des activités sanitaires sur le nouveau site de la Clinique Mutualiste de l'Estuaire.

d) Provision pour risques

Le litige salarial étant clos sur 2021, la provision constatée sur 2020 pour 150 k€ a été reprise en totalité sur l'exercice.

Une provision liée à un litige fournisseur a été constatée à hauteur de 53 k€.

3. Modifications survenues dans la présentation des comptes au cours de l'exercice



Néant.

4. Informations complémentaires concernant le bilan et le compte d'exploitation



Néant.

A. Bilan actif

Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Exprimé en €

Nature de l'immobilisation	Solde au début de l'exercice	Augmentation acquisition	Diminution cession	Solde à la fin de l'exercice
Logiciels	25 141		0	25 141

Il s'agit du logiciel d'enquêtes et d'études (Sphynx), du module de suivi de la paie SMS ADP GSI, d'une licence ViseoMap, pour l'utilisation de l'outil GeminiMap, de licences Office Mac standard, Acrobat pro et Sketchup.

Immobilisations incorporelles – Amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Exprimé en €

Nature de l'immobilisation	Solde au début de l'exercice	Augmentation acquisition	Diminution cession	Solde à la fin de l'exercice
Logiciels	18 750	3 203		21 953

Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Exprimé en €

Nature de l'immobilisation	Solde au début de l'exercice	Augmentation acquisition	Diminution cession	Solde à la fin de l'exercice
Agencements de constructions	323 497	5 254		328 751
Agencements, aménagements et installations divers	6 601			6 601
Matériel informatique	40 041			40 041
Mobilier de bureau	218 278	875		219 153

Les acquisitions d'immobilisations d'un montant de 5 k€ concernent l'installation de cloisons sur le site d'Angers.

Immobilisations corporelles – Amortissements

Exprimé en €

Nature de l'amortissement	Solde au début de l'exercice	Augmentation dotation	Diminution cession	Solde à la fin de l'exercice
Agencements de constructions	48 978	21 327		70 305
Agencements, aménagements et installations divers	624	660		1 284
Matériel informatique	28 791	6 919		35 710
Mobilier de bureau	68 884	21 912		90 796

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Agencements de constructions	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
Agencements, aménagements et installations divers	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3-5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Immobilisations financières – Mouvements principaux

Titres de participation

Exprimé en €

Nature des titres	Valeur brute au 01/01/2021	Acquisition 2021	Cession 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable au 31/12/2021	Taux de détention
Harmonie Développement Services	3 250 822			3 250 822		3 250 822	7,19 %
Cooptimut	16			16		16	0,00 %
Harmonie Investissement Immobilier	562 743			562 743		562 743	92,27 %
Hospi Grand Ouest	6 737 976			6 737 976	2 548 207	4 189 769	13,05 %
Foncière Hospi Grand Ouest	11 320 400			11 320 400		11 320 400	11,18 %
La Cigogne	16 320			16 320		16 320	2,79 %
SAFM	1 833 333			1 833 333	332 233	1 501 100	2,28 %
SCI Quatuor	484 000			484 000		484 000	27,42 %
Domaine Patrick Baudouin	90 744			90 744	90 744	0	17,72 %
Medi France	1 100 000	2 600 000		3 700 000		3 700 000	9,92 %
SCI La Plaine Montjoy	1			1		1	0,00 %
SCIC SA La Coop des Masques	300 000			300 000	300 000	0	35,25 %
TOTAL	25 696 355	2 600 000	0	28 296 355	3 271 184	25 025 171	

Les principaux mouvements ont été expliqués dans le paragraphe 1 Faits caractéristiques de l'exercice.

Mouvements de provisions pour dépréciation des titres de participation

Exprimé en €

Provisions pour dépréciation des titres de participation	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
SAS Hospi Grand Ouest	2 548 207			2 548 207
Domaine Patrick Baudouin	90 744			90 744
SAFM	332 233			332 233
SA La Coop des Masques	0	300 000		300 000
TOTAL	2 971 184	300 000	0	3 271 184

Prêts

Exprimé en €

Prêts	Solde au 01/01/2021	Prêts 2021	Remboursement diminution 2021	Solde au 31/12/2021	Échéance moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance plus de 5 ans
Prêt Mutuelle de Vienne	300 000		33 333	266 667	33 333	133 333	100 000
Prêt VYV ³ Sud-Est (Méditerranée)	1 162 500		75 000	1 087 500	75 000	300 000	712 500
Prêt VYV ³ Sud-Est	150 776		74 561	76 215	76 215		
Prêt VYV ³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées	38 421		38 421				
CIL	118 551			118 551		46 406	72 145
Prêt effort construction	31 021	26 492		57 513			57 513
Intérêts courus	820	457	820	457	457		
TOTAL	1 802 089	26 949	222 135	1 606 903	185 005	479 739	942 159

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés s'élevaient à 9 M€ et correspondent à :

- une convention d'émission de titres subordonnés à durée déterminée qui a été conclue avec VYV³ Île-de-France le 15 juin 2017 pour un montant de 5 M€
- une convention d'émission de titres subordonnés à durée déterminée qui a été conclue avec l'Union gestionnaire Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient le 23 juin 2020 pour un montant de 4 M€

Nature et échéance des créances

Exprimé en €

Créances	Montant brut	À d'autres organismes mutualistes	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé	1 606 903	1 430 839	185 006	1 421 897
Créances rattachées à des participations				
Prêts	1 606 903	1 430 839	185 006	1 421 897
Autres				
Créances de l'actif circulant	20 658 217	11 568 533	11 446 410	9 211 807
Cotisants, clients et comptes rattachés	6 827 884	6 282 128	6 827 884	
Autres créances	13 830 333	5 286 405	4 618 526	9 211 807
Comptes de régularisation	19 087	0	19 087	0
Charges constatées d'avance	19 087		19 087	
TOTAL	22 284 207	12 999 371	11 650 503	10 633 704
Prêts accordés en cours d'exercice	0			
Prêts remboursés en cours d'exercice	194 823			

Les autres créances correspondent principalement à des avances de trésorerie consenties entre 2016 et 2019 par VYV³ d'un montant total de 11 400 k€ dépréciées à hauteur de 2 200 k€.

Les avances consenties par VYV³ concernent les membres suivants :

- VYV³ IT pour un montant de 7 200 k€. Une convention d'avance de trésorerie en compte courant d'un montant maximum de 15 M€ a été accordée en 2019. Cette avance a été consentie dans le cadre de la mise en œuvre de la structuration du système d'information VYV³ à travers les « projets porteurs ». Elle est rémunérée au taux du livret A + 0,50 %. Elle sera remboursée conformément au plan d'amortissement, soit sur 10 ans à compter de la date de mise en service des différents projets.
- VYV³ Centre-Val de Loire (ex-Sphéria Val de France Actions) pour 2 200 k€, avance dépréciée en totalité.
- SCAPA pour 2 000 k€. Cette avance a été consentie en 2015, avec une date limite de remboursement au 3 novembre 2027. Elle est rémunérée au taux du livret A. Cette avance vise à renforcer les moyens de l'association au service de la stratégie de développement dont l'adossement au Groupe VYV marque le lancement.

Le solde des autres créances concerne essentiellement des créances vis-à-vis de fournisseurs pour un montant de 1 161 k€ et de l'administration fiscale pour 116 k€ (TVA, CICE) ainsi que des comptes « débiteurs divers » pour 1 000 k€, qui correspondent au solde des cotisations statutaires facturées au mois de décembre 2021.

Les charges constatées d'avance d'un montant de 19 k€ correspondent pour l'essentiel à des abonnements sur 2022 de différentes documentations techniques et quelques contrats concernant l'année 2022.

Valeurs mobilières de placement

Exprimé en €

Valeurs mobilières de placement	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Obligations	26 237 029	41 065	26 195 964
Fonds communs de placement	4 949 667	1 195	4 948 472
Coupons courus sur obligations	249 990		249 990
TOTAL	31 436 686	42 260	31 394 426

Le montant des coupons courus sur les obligations détenues par VYV³ est de 250 k€ au 31 décembre 2021.

B. Bilan passif

Fonds mutualistes et réserves

Exprimé en €

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation résultat	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds de dotation sans droits de reprise					
Fonds d'établissement constitué	14 807 600		20 000		14 827 600
Fonds de développement constitué					
Fonds issus de droits d'adhésion constitués					
Autres apports sans droits de reprise					
Autres apports avec droits de reprise					
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés et non assortis d'une obligation ou d'une condition					
Autres fonds mutualistes avec droits de reprise	28 350 000				28 350 000
Écarts de réévaluation sur des biens sans droits de reprise					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	7 710 539	162 251			7 548 288
Report à nouveau					
Résultat 2020	- 162 251	162 251			
Résultat 2021				3 191 261	- 3 191 261
TOTAL	50 705 888		20 000	3 191 261	47 534 627

Les droits d'entrée de la Mutualité Française Normandie et Limousine viennent augmenter le fonds d'établissement de VYV³ de 20 k€.

Autres fonds mutualistes

Exprimé en €

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Titres participatifs				
Émission de titres participatifs	35 000 000	0	0	35 000 000

Ces titres subordonnés à durée indéterminée ont été souscrits par Harmonie Mutuelle.

Provisions pour risques et charges

Exprimé en €

Situations et mouvements	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	150 000	53 000	150 000	53 000
Prov. pour charges – Indemnités de départ à la retraite	939 933	42 346	229 811	752 468
Prov. pour charges – Médaille du travail	21 121	333		21 454
Provisions pour dépollution	75 000			75 000
TOTAL	1 186 054	95 679	379 811	901 922

Pour les explications, cf. paragraphe 2.2.4.

Tableau de répartition du résultat de l'exercice

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice (exprimé en €)	3 191 261	
– dont part du résultat en gestion propre	3 191 261	
– dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (à détailler par activité et par établissement, le cas échéant)		

État des dettes

Exprimé en €

Dettes	Montant brut	Quote-part relative à d'autres organismes mutualistes	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéance à moins 1 an	Échéance	
				à plus 1 an	à plus 5 ans
Passifs subordonnés ⁽¹⁾	35 000 000	35 000 000			35 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :					
– à 2 ans au maximum à l'origine	61 240	61 240	61 240		
– à plus de 2 ans à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Dont emprunts auprès d'organismes mutualistes					
Dont emprunts auprès des établissements spécialisés dans le financement de coopératives, sociétés mutualistes et associations					
Clients avances et acomptes	0		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 509 710	125 527	3 509 710		
Dettes fiscales et sociales	2 787 475	29 964	2 787 475		
Autres dettes	57 700	53 182	57 700		
Produits constatés d'avance					
TOTAL	41 416 125	35 269 913	6 416 125	0	35 000 000
Emprunts souscrits/émis en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

(1) Le montant de 35 M€ en passifs subordonnés correspond au TSSD souscrit par MGEN en octobre 2017.

Fournisseurs et comptes rattachés

Exprimé en €

Libellé	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	9 288
Fournisseurs, factures non parvenues (détail ci-dessous)	3 500 423
Prestations et cotisations facturées par des organismes mutualistes	1 877 074
Projets porteurs SYRAH et SAGE	297 425
Prestations VYV ³ IT	61 227
Honoraires commissaires aux comptes	80 400
Partenariat UFSBD	60 000
Groupe TVA	53 850
Usine à site	60 000
Étude MCO	239 410
Projet immo	180 000
Partenariat ASSIST	316 800
Mission conseil en assurance	48 000
Autres	226 237
TOTAL	3 509 711

Dettes fiscales et sociales

Il s'agit des dettes sociales et fiscales (taxe sur les salaires, taxe AGEFIPH...) liées au personnel et aux provisions congés payés, d'une part pour 2 310 k€, des dettes fiscales de taxes sur la valeur ajoutée pour 400 k€, de prélèvements à la source pour 77 k€.

Autres dettes

Ce compte correspond essentiellement aux régularisations opérées suite aux transferts de salariés au sein du groupe et aux avoirs liés au solde de la prestation de VYV³ facturée à ses membres.

C. Compte de résultat

Le déficit 2021 de - 3 191 k€ intègre :

- le financement des projets de structuration informatique pour - 3 758 k€
- la rémunération des titres subordonnés à durée déterminée et indéterminée souscrits par Harmonie Mutuelle et MGEN à hauteur de - 438 k€
- la dépréciation des titres de La Coop des Masques pour - 300 k€

Ces charges sont partiellement compensées par :

- le résultat net de 491 k€ dégagé par la gestion institutionnelle
- le résultat net de 579 k€ dégagé par les placements financiers
- les revenus de VYV³ liés aux prêts réalisés avec les unions ou la souscription de titres subordonnés à durée déterminée pour 210 k€

D. Autres informations**Combinaison des comptes**

Conformément aux dispositions des articles L.212-7 et L.212-7-1 du Code de la Mutualité relatifs à la combinaison des comptes des groupes mutualistes, l'Union VYV³ est intégrée dans le périmètre de combinaison de l'UMG Groupe VYV depuis septembre 2017.

L'UMG Groupe VYV est identifiée comme étant la « tête de groupe », c'est donc l'entité combinante. Les entités composant VYV³ et entrant dans le périmètre de combinaison sont les suivantes :

- VYV³ Pays de la Loire
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Services et Biens médicaux
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées
- VYV³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins
- VYV³ Sud-Est
- UMT-Mutualité Terres d'Oc
- Association SCAPA
- Union Thiernoise des Mutuelles
- VYV³ Centre-Val de Loire
- VYV³ Bretagne
- Mutualité Bretagne Sanitaire et Social
- Mutualité Bretagne Santé Social
- Mutualité Bretagne Travail adapté
- Mutualité Bretagne Domicile
- Mutualité Bretagne Biens médicaux
- Mutualité Bretagne Seniors
- Mutualité Bretagne Santé Services
- Mutualité Bretagne Retraite
- VYV³ Île-de-France
- MGEN Action sanitaire et sociale
- MGEN Centres de santé
- Mutualité Française Bourguignonne – SSAM
- Union territoriale Mutualiste Lorraine
- Mutualité Française Vienne – SSAM
- APSA
- Pavillon de la Mutualité – Mutualité Française Gironde
- MEDI France Europe
- SCI Clinique Mutualiste du Médoc
- SCI Pessac
- UG Jules Verne
- UG Clinique de La Sagesse
- UG Villa Notre Dame
- UG Clinique Mutualiste de l'Estuaire
- UG Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient

Fiscalité

Au regard de l'impôt sur les sociétés

L'Union VYV³ est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun. Au 31 décembre 2021, l'exercice présente un déficit fiscal d'un montant de - 2 809 745 €. Le montant des déficits antérieurs reportable est de 6 788 469 € (hors 2021).

Au regard de la TVA

Le règlement intérieur de VYV³ prévoit les modalités de fonctionnement du groupement de droit au sens de l'article 261 B du CGI, qui exonère de la taxe sur la valeur ajoutée, sous certaines conditions, les services rendus par le groupement à ses adhérents.

Honoraires CAC

Les montants des honoraires de commissariat aux comptes pour l'année 2021 sont de :

- 28 400 € HT dans le cadre de la mission légale
- 38 600 € HT dans le cadre de leur mission spécifique

Effectif présent au 31/12/2021 (hors contrat de professionnalisation)

	ETP
Ingénieurs et cadres	81
Agents de maîtrise, techniciens	15
TOTAL	96

comité d'audit

Cf. annexe 2 du rapport de gestion.

Événement postérieur à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à noter à la date du rapport.

Engagements hors bilan

Engagements reçus

Néant.

Engagements donnés

Union – Mutualité Terres d'OC

VYV³ s'est portée caution solidaire à hauteur de 1 600 000 € d'un emprunt contracté par l'Union – Mutualité Terres d'OC, auprès du Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées, d'un montant de 4 958 000 € sur une durée de 25 ans, pour financer le projet de restructuration d'un centre mutualiste de rééducation fonctionnelle.

VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées et VYV³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins

VYV³ s'est portée caution solidaire d'un emprunt contracté initialement par la Mutualité Française Anjou-Mayenne, auprès de la Société Générale, d'un montant de 6 500 000 € sur une durée de 25 ans, pour financer son projet de centre multigénérationnel. Suite à la mise en œuvre de la région des Pays de la Loire, cet emprunt a été apporté à VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes âgées et VYV³ a transféré cette caution solidaire sur cette nouvelle union.

Le montant de la caution au 31 décembre 2021 est de 2 919 694 €. VYV³ est caution solidaire à hauteur de 50 % de l'emprunt d'un montant initial de 862 899 €, finançant l'activité enfance famille du centre multigénérationnel, envers VYV³ Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins. Le solde au 31 décembre 2021 de cette caution solidaire est de 431 450 €.

SCI Clinique Nantes Est

VYV³ a décidé de soutenir la réalisation du projet de construction du bâtiment et parking sur le site de la Clinique Jules Verne et de se porter caution solidaire du parfait remboursement des prêts bancaires qui ont été souscrits auprès de LCL par la SCI Clinique Nantes Est, à hauteur de 5 084 098 € dans le cadre du prêt de 10 333 430 € dont l'objet est l'extension de la Clinique Jules Verne, et à hauteur de 2 037 500 € dans le cadre du prêt de 4 141 219 € dont l'objet est la construction du parking, soit un montant total de 7 121 598 € sur une durée de 60 mois.

Contre garantie de VYV³ concernant une caution solidaire de la mairie d'Horgues au bénéfice de l'association SCAPA dans le cadre du financement d'un nouvel EHPAD

Dans le cadre de la construction et du financement d'un EHPAD de 85 lits situé au sud du département des Hautes-Pyrénées sur l'axe Tarbes-Bagnères-de-Bigorre, au niveau de la commune d'Horgues, l'association SCAPA a sollicité la caution de la mairie en complément

de celle du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, à hauteur de 50 % du montant total du prêt Phare et du prêt PLS, soit un montant global de 4 036 743 €. La commune d'Horgues a accepté de donner sa caution, qui a été contre-garantie par VYV³ à hauteur de 90 % de ce montant, soit 3 550 674 €.

Promesse unilatérale de vente auprès de l'Union de Mutuelles Pavillon de la Mutualité

Conformément au protocole d'accord signé, en date du 11 décembre 2019, avec l'Union de Mutuelles Pavillon de la Mutualité, au moment de son adhésion, VYV³ a acquis sur 2021 des titres de la SAS MEDI France (Foncière du Pavillon de la Mutualité) pour un montant de 2,6 M€. VYV³ détient ainsi près de 10 % du capital de cette foncière au 31 décembre 2021. Pour rappel, le montant total de l'engagement de VYV³ est de 8 M€, déjà souscrit à hauteur de 3,7 M€ au 31 décembre 2021.

Apport du soutien financier de VYV³ à la Mutualité Française Limousine

Afin de concrétiser son soutien financier à la Mutualité Française Limousine, VYV³ ou toute autre entité du Groupe VYV qui pourrait se substituer à elle contribuera au financement de ses projets pour un montant de l'ordre de 3 M€. Ces concours seront mobilisés au fur et à mesure des besoins générés par des investissements de développement dont les modalités restent à définir.

Contribution volontaire en nature, legs, donations, actifs inaliénables et assurances-vie

Néant.

Concours publics et subventions reçues

Néant.



VYV³, union soumise aux dispositions du Livre III
du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene
sous le numéro Siren 442 467 940,
numéro LEI 969500WD5WV0ZAFSY003.

Siège social :
62-68, rue Jeanne d'Arc – 75013 Paris

VYV³ – Direction de la communication – mai 2022

Design & réalisation : **obe**

Crédits photo : Hervé Thouroude, Jacques Grison, Osirys

vyv³

Suivez-nous sur LinkedIn 

www.vyv3.fr